

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE RENNES

6, rue Arthur Fontaine

35000 RENNES

Tél. : 02 99 79 12 57

Accueil – permanence : mardi, mercredi, jeudi : 14 h à 17 h

@ : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr

<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/>

RESERVE AU SIEGE

Date d'adhésion :

Secteur :

Parcelle n° :

Surface :

N° adhérent :

DEMANDE ECHANGE DE PARCELLE

Rappel : le fait d'être attributaire d'un jardin dans un secteur ne crée pas une priorité pour l'attribution d'un jardin dans un autre secteur. La demande est examinée comme les autres demandes en tenant compte des arguments présentés.

Je soussigné(e)

M. Mme

Demeurant à **RENNES**, n°rue.....

Appartement n°.....Tél. :

Titulaire de la parcelle n°..... Surface : Secteur :

Demande à changer de parcelle pour une autre d'une surface de

50 m²

100 m²

150 m²

200 m²

Dans le même secteur ou dans un secteur différent. Précisez

Arguments présentés :

.....
.....
.....
.....

Fait à Rennes, en deux exemplaires (1 pour l'Association, 1 pour l'adhérent)

Le

Signature de l'adhérent (e)

***Il est recommandé aux personnes pratiquant le jardinage
d'être à jour au niveau des vaccins antitétaniques.***

Règlement à l'adhésion : 1 chèque pour l'adhésion et le droit d'entrée
et 1 chèque pour la caution

	<u>Petite surface</u>	<u>Petite surface</u>	<u>Moyenne surface</u>	<u>Grande surface</u>
	50m ² environ	100 m ² environ	150 m ² environ	200/250 m ² environ
Droit d'entrée	8.00 €	8.00 €	8.00 €	8.00 €
Caution * pour l'abri et le jardin **	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €
Adhésion à l'association	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
	_____	_____	_____	_____
TOTAL A L'ADHESION	49,00 €	59,00 €	69.00 €	79.00 €

* la caution est remboursable au terme de la location si l'abri et le jardin sont restitués en bon état.

** dans certains secteurs une caution supplémentaire (de 20 €) est demandée pour les compteurs d'eau.

En cas de détérioration, celui-ci sera facturé 60 €.

TARIFS AU SEMESTRE

Redevance semestrielle : elle est calculée sur la base de 0.24 € du m²

Elle est à régler dès réception de la facture correspondante

	<u>Petite surface</u>	<u>Petite surface</u>	<u>Moyenne surface</u>	<u>Grande surface</u>	
Exemple de surface	50m ²	100 m ²	150 m ²	200 m ²	250 m ²
Montant	12,00 €	24,00 €	36,00 €	48,00 €	60,00 €
Eau	Entre 0,02 € et 0,05 € par m ² selon le secteur Ou facturation au réel pour les secteurs équipés de compteur				
Frais de gestion	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €
	=====	=====	=====	=====	=====
TOTAL (hors eau)	14.00 €	26.00 €	38,00 €	50.00 €	62.00 €

Certains secteurs imputent des frais supplémentaires sur les factures (taille de haie, ...)

La facture du premier semestre est majorée de 11 € pour le règlement de l'adhésion annuelle